

Liste des délibérations

Séance du 21 Novembre 2023

L' an 2023 et le 21 Novembre à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie de Sauvigny-les-Bois sous la présidence de LECOUR Alain, Maire,

Présents : M. LECOUR Alain, Maire, Mmes : CORDELIER Josette, MORLEVAT Mireille, OPPÉ Céline, PAUCHARD Michèle, PELLE Sandrine, MM : BOUCHER David, PREGERMAIN Stéphane, REZZOGUI Yassin, VERGNAUD Sébastien

Excusés ayant donné procuration : Mme DEBROSSE Delphine à M. REZZOGUI Yassin, M. DESRAME Christophe à M. BOUCHER David, Mme OPPÉ Céline à M. VERGNAUD Sébastien (à partir de 19h00)

Absents : Mme EUGENIO FERREIRA Magali, MM : COLAS Vincent, EYMERY Eric.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 15/11/2023

Date d'affichage : 15/11/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de la Nièvre
le : 27/11/2023

et publication ou notification
du : 27/11/2023

A été nommée secrétaire : Mme PAUCHARD Michèle

Liste des délibérations

réf : 2023-038: MODIFICATION RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL *approuvée à la majorité*

réf : 2023-039: FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS - BUDGET COMMUNE *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-040: PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DE MUSIQUE D'IMPHY *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-041: PARTICIPATION AU PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DE L'EAJE D'IMPHY *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-042: TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES 2025 *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-043: TARIFS SACS DE TONTE *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-044: MOTION SUR LE TRANSFERT DU CENTRE 15 DE NEVERS A DIJON *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-045: AVIS SUR LA RÉVISION DU PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2018-2028 *approuvée à l'unanimité*

réf : 2023-046: RECONDUCTION ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE SUR 4 JOURS *approuvée à la majorité*

La secrétaire de séance,
Pauchard
Michèle PAUCHARD.



de Maire,
Alain LECOUR.